

AFRIATECH
 Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
 Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70
 Objectif 2015 : **zéro papier !**

Innovation dans la Sécurité Sociale au Togo
LA CNSS A DEMARRE UNE
CAMPAGNE NATIONALE
D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU
CODE DE SECURITE SOCIALE



P 4



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Le Gouvernement ouvre les consultations ce matin avec les acteurs politiques et la société civile

ARC EN CIEL ET LE CST A L'EPREUVE DE L'EFFICACITE

P 2

Pilier 3 de la Feuille de route présidentielle sur les libertés et la protection des citoyens et des biens



YARK ET BAWARA S'ACTIVENT AVEC SUCCES

Janvier 1993 – Août 2012 : le ministère de la sécurité sous les feux de la rampe

D'AGBEYOME A YARK, QUEL SOUCI DE LA PROTECTION DU PEUPLE?

P 3

L'autre trouvaille du CST
DES OBEISSANCE CIVIQUE
Que dit la Constitution Togolaise?

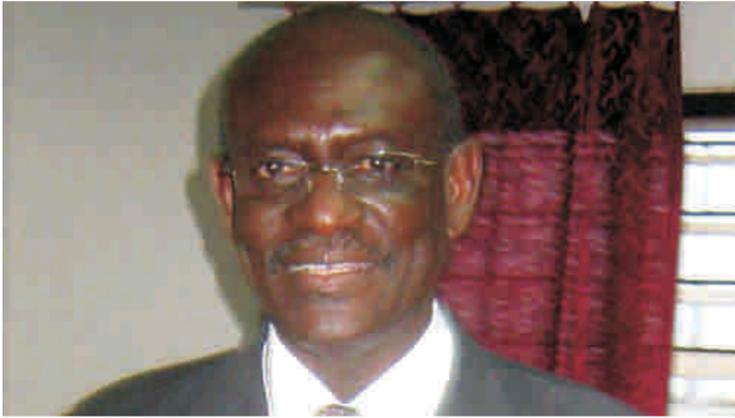
P 4

- **Gestion efficace de la consommation du courant électrique**
LA CEET MET 400 000 LAMPES À LA DISPOSITION DE SES CLIENTS P 3
- **Tardif changement de l'itinéraire et dispersion des marches des 21 et 22 Août 2012**
AJAVON ZEUS ET LE CST AURAIENT PU EVITER L'HUMILIATION EN CHOISSANT PLUS TOT LA «PLUS SYMBOLIQUE» PLACE DE L'INDEPENDANCE P 2
- **Le Civisme Aujourd'hui**
LES BARRICADES ANARCHIQUES DEVANT LES MAISONS, ÇA DÉRANGE P 5

TR 078 du 24 Août 2012
 Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Tardif changement de l'itinéraire et dispersion des marches des 21 et 22 Août 2012

AJAVON ZEUS ET LE CST AURAIENT PU EVITER L'HUMILIATION EN CHOISSANT PLUS TOT LA «PLUS SYMBOLIQUE» PLACE DE L'INDEPENDANCE



Les derniers événements survenus à Lomé à l'occasion des marches suivies de sit-in que devait organiser les 21, 22 et 23 Août le Collectif « Sauvons le Togo », au-delà des débordements regrettables qui ont débouché sur des cas de blessures et arrestations, mérite qu'on s'y attarde surtout sur les causes inutiles qui ont envenimé une situation qui aurait pu être évitée et qui n'est pas du tout à l'avantage des organisateurs. Le constat c'est finalement l'interdiction pure et simple d'une manifestation qui aurait pu se tenir paisiblement comme la plupart des marches organisées depuis deux ans au Togo. A près avoir essuyé un catégorique refus de forces de sécurité bien organisées qui empêchait l'accès à Deckon, AJAVON Zeus et ses camarades de lutte ont, dans le feu de l'action, décidé de changer d'itinéraire et de positionner finalement le sit-in sur la Place de l'Indépendance, un place que le coordinateur du CST en personne considérera subitement comme « plus symbolique que Deckon ». Un signe de sagesse qui arrive tout de même tardivement car on se rappelle que le ministre de la sécurité, lors de sa conférence de presse organisée le 20 Août, soit à la veille du démarrage des manifestations avait déclaré avoir clairement signifié au CST que si le changement d'itinéraire ne lui parvenait pas pour que dispositions soient prises à temps pour sécuriser efficacement, les dites manifestations seraient purement et simplement interdites. Ce qui s'est passé finalement. Le refus de respecter la décision gouvernementale et l'envie affichée des organisateurs d'entrer en confrontation avec les forces de sécurité, ont fini au détriment du CST qui ne pouvait logiquement pas faire le poids face aux forces de sécurité. C'est donc un Collectif humilié et frappé dans son orgueil qui décide d'annuler le troisième jour de bras de fer pour appeler le peuple à la désobéissance civique, un concept méconnu des togolais et qui consacre l'échec du CST. Plusieurs observateurs s'indignent des méthodes du CST et se demande pourquoi ce collectif qui trouvait « la Place de l'Indépendance plus symbolique que Deckon » n'a pas fait ce choix judicieux depuis la rencontre préparatoire du 14 Août avec la délégation gouvernementale.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Le Gouvernement ouvre les consultations ce matin avec les acteurs politiques et la société civile

ARC EN CIEL ET LE CST A L'ÉPREUVE DE L'EFFICACITÉ

Les deux regroupements de l'opposition, le Collectif « Sauvons le Togo » et la coalition « Arc-En-Ciel » ont prouvé depuis le mardi 21 Août dernier que l'opposition togolaise dans sa plus large majorité peut encore parler le langage de l'union. C'est côte à côte qu'on a retrouvé les leaders du CAR, les responsables de la CDPA et les autres chefs de la nouvelle coalition électorale ARC EN CIEL, avec les dirigeants du Collectif « Sauvons le Togo » affronter les barrages des forces de sécurité qui leur interdisaient l'accès à Deckon. C'est ensemble qu'ils ont violemment manifesté leur désapprobation de l'interdiction finale des manifestations des 21, 22 et 23 Août dernier.

Entre temps, le gouvernement par un communiqué de son Chef annonce que « dans le cadre de la relance et de l'approfondissement du dialogue politique et conformément à la feuille de route définie par le Chef de l'Etat et à la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, le Premier Ministre entamera des consultations avec les partis politiques et les représentants de la société civile le vendredi 24 Août 2012 à la Primature selon un calendrier qui leur sera communiqué. » L'objectif de ces consultations étant de convenir du cadre et des modalités devant favoriser le démarrage effectif du dialogue politique dans les meilleurs délais.



Et c'est ici que recommence l'épreuve qui consistera à reconnaître l'efficacité des deux regroupements qui se disputent, à ne point en douter désormais, le monopole de l'opposition togolaise. Après les marches avortées de 21 et 22 Août dernier, les responsables du CST, se sont déclarés désormais opposés à tout dialogue et ont appelé les populations togolaises à la désobéissance civique. De son côté et bien avant sa participation aux manifestations des 21 et 22, la coalition ARC EN CIEL qui est avant tout une alliance électorale, se dit ouverte aux discussions en vue de l'amélioration consensuelle du cadre électoral et des réformes institutionnelles et constitutionnelles. Ainsi donc il apparaît clairement que, sauf surprise, cette nouvelle coalition répondra aux consultations qui s'ouvrent à partir de ce jour, ce qui ne sera pas le cas du CST qui a déjà prouvé plus d'une fois qu'il n'est pas

pour un quelconque dialogue. Deux nouvelles positions qui vont, deux jours seulement après la cordiale entente, diviser à nouveau les deux regroupements de l'opposition qui ne manqueront pas de se regarder en chiens de faïence et de se diaboliser réciproquement, de quoi faire oublier la belle image de cohésion de l'opposition à Bè Château d'il y a trois jours. Le CST et la coalition ARC EN CIEL se retrouvent une fois encore confrontés à des choix tactiques et au défi de leur efficacité respective face à un pouvoir qui a décidé d'avancer et surtout de ne plus reculer depuis la formation du nouveau gouvernement que dirige le Premier Ministre Arthème AHOOMEY ZUNU. La question qui se pose est de savoir si cette fois encore l'opposition fera le jeu de la chaise vide face à un gouvernement qui ne cesse de monter chaque jours des signes d'ouverture aux discussions.

Germain POULI

Mise en œuvre effective du Pilier 3 de la Feuille de route présidentielle sur les libertés et la protection des citoyens et des biens

YARK ET BAWARA S'ACTIVENT AVEC SUCCES



Après deux jours de tentatives infructueuses d'imposer une insurrection à partir de la capitale togolaise, les responsables et manifestants du Collectif « Sauvons le Togo » ont finalement abdicé ce jeudi 23 Août 2012 en quittant les rues pour se fondre en désespoir de cause dans un appel à la désobéissance civile dont les contours sont tout aussi flou dans leurs propres têtes que dans l'esprit des togolais ordinaires. Le concept Deckon 2 qui se voulait un remake plus explosif et plus impressionnant que les violentes manifestations des 12, 13 et 14 Juin dernier à Deckon a tourné au ridicule pour les organisateurs et les manifestants qui ont voulu engagé un bras de fer en bravant l'interdiction, par les autorités compétentes, du passage des marches par le carrefour Deckon, le plus important centre commercial du Togo. Il y a dix jours les ministres de l'Administration Territoriale, de la Sécurité associés à leur collègue des Droits de l'Homme ont eu une séance de travail au cours de la quelle ils ont clairement demandé aux organisateurs de changer l'itinéraire de leur marche et de choisir un autre endroit, que Deckon, pour les sit-in programmés. Comme arguments les autorités avaient soulevé les difficultés de gestion de la sécurité dans cet espace sensible et la nécessité d'éviter la paralysie de l'important trafic

commercial et urbain qui s'y déroule. Jusqu'à la veille des manifestations le ministre de la sécurité avait demandé au responsable du Collectif « Sauvons le Togo » d'indiquer le nouvel itinéraire de la manifestation afin que des mesures soient prises pour accompagner efficacement les manifestations sur le plan sécuritaire, comme cela a toujours été le cas lors des manifestations pacifiques qui se sont régulièrement tenues depuis deux ans. Au lieu de s'y soumettre, les responsables du collectif ont voulu forcer le passage en s'attaquant aux cordons policiers qui interdisaient l'accès à Deckon. Deux premiers jours d'affrontements marqués par des jets de pierres et de projectiles divers (côté manifestants) contre les gaz lacrymogènes et les jets d'eau (côté sécurité) ont engendré des cas de blessures (une dizaine dont un agent des force de l'ordre) et des dégâts matériels sur les voitures de police, les routes et autres. Les dégâts sont moins importants que ceux enregistrés à la mi-juin et Deckon a été préservé, la majorité des loméens ayant vaqués librement à leurs occupations.

Cette fois les autorités ont fait preuve de fermeté et la force de la loi a pris le pas sur l'anarchie. Le ministre de l'Administration Territoriale Gilbert BAWARA et son collègue de la Sécurité et de la Protection Civile sont bien dans leur rôle conformément aux injonctions reçues par le nouveau Premier ministre AHOOMEY ZUNU à travers la feuille de route clairement tracée par le Chef de l'Etat qui précise en son 3e pilier : « Sur le plan interne les forces de sécurité doivent permettre à chacun de vaquer librement à ses occupations et de protéger les personnes et les biens. L'exercice des libertés doit être développé. » Comme on peut le constater les ministres impliqués dans la gestion des manifestations publiques ont pris des décisions pour gérer l'ordre public conformément aux injonctions présidentielles sur ce point.

Patrick NIMA

Janvier 1993 – Août 2012 : le ministère de la sécurité sous les feux de la rampe D'AGBEYOME A YARK, QUEL SOUCI DE LA PROTECTION DU PEUPLE?



Un coup d'œil dans le rétroviseur de l'histoire politique du Togo et on se rend compte que presque rien n'a bougé. Les togolais, ceux des années 1990 et ceux d'aujourd'hui vivent une histoire qui semble être un éternel recommencement. Il y a dix neuf ans, le Togo connaissait un drame dont les souvenirs sont encore à fleur de peau. A l'époque, il aurait fallu un peu de bon sens de la part des différents acteurs politiques pour que ce drame qu'on nomme aujourd'hui « le massacre de fréau jardin » puisse être évité. La sagesse nous enseigne que le passé reste la base sur laquelle nous devons fonder nos décisions présentes qui sûrement serviront à édifier l'avenir. Quiconque fait fi de cet état de chose s'expose à en assumer les conséquences qui pourraient en émaner. Au cœur de cette sanglante histoire de notre pays entre ces deux époques, un homme du passé et un autre du présent se sont illustrés. Ces deux personnalités, ce sont l'ex (en 1993) et l'actuel ministre en charge de la sécurité dans notre pays.

A l'époque, en janvier 1993, Monsieur Agbéyomé Kodjo qui avait en charge la sécurité des citoyens togolais a manqué de clairvoyance sur l'ampleur du drame qui se profilait à l'horizon et abandonné le peuple togolais à son sort. A travers la restitution de l'histoire lors des audiences de la Commission Vérité Justice et Réconciliation, le rôle qu'il a eu à jouer dans cette affaire macabre n'a pu être clairement identifié. Pendant qu'il était clairement ressorti de certains témoignages que le ministre de l'intérieur avait été informé de ce qui se préparait, lui niait toute implication et même la possession d'une quelconque information sur les risques que la manifestation puisse dégénérer, servant à la CVJR le fallacieux argument de l'injoignabilité du Chef de l'Etat pour se dédouaner. Tout compte fait, vu le degré d'excitation, du peuple, il aurait du interdire cette manifestation qui a coûté la vie à de nombreux togolais. Même s'il l'avait fait en violation de toutes les lois de la république, aujourd'hui, la république lui serait redevable.

C'est donc en prenant conscience de cette leçon éternelle que le ministre de la sécurité de l'heure, le Colonel Yark Damehane a tenu à préserver la sécurité des togolais en interdisant à la marche du Collectif Sauvons le Togo des 21, 22 et 23 août de chuter à la place DEKON. Mais suite à l'incompréhension qui a suivi cette décision, le quartier de Bè, considéré comme le fief de l'opposition a été le lieu de violents affrontements entre les manifestants surexcités et les forces de l'ordre. Fort heureusement, le pire a été évité et ces affrontements n'ont pas connu de pertes en vies humaines. Ironie de l'histoire, Monsieur Kodjo qui hier laissait le peuple des manifestants de la place « Anani Santos », ex « Fréau jardin » se faire tuer, se retrouve aujourd'hui parmi les leaders du CST qui incitent le peuple à l'insurrection par l'invocation de l'article 150 de la Constitution Togolaise. Comme quoi, il faut faire attention aux oiseaux de mauvais augure.

Pablo ZOUBE

Gestion efficiente de la consommation du courant électrique LA CEET MET 400 000 LAMPES À LA DISPOSITION DE SES CLIENTS

La Compagnie Energie Électrique du Togo (CEET) vient de lancer une opération de distribution de 400 000 lampes à basse tension d'énergie électrique à ses clients. L'opération qui a démarré depuis lundi, s'inscrit dans le cadre du Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services électriques (PURISE). Elle a pour but de réduire sensiblement la consommation du courant électrique des clients de la CEET. Cette opération sera étendue à l'intérieur du pays après la phase pilote qui prend seulement en compte les agences de Lomé.

L'opération dénommée Projet Efficacité Energétique ambitionne également d'amener les consommateurs d'énergie électrique au Togo à l'utilisation de lampes à basse consommation et de bonne qualité. « La CEET bénéficie aujourd'hui de 400 000 lampes à basse consommation d'énergie électrique qui seront distribuées aux clients en vue de participer à la réduction de leur consommation d'électricité. L'économie d'énergie réalisée par les clients permettra à la CEET de diminuer sa demande de puissance surtout aux heures de pointe », a déclaré le directeur général de la CEET Gnadé Djétéli. Selon Abbas Abdoulaye chef du département gestion des projets à la CEET, cette opération « consiste à distribuer aux clients, des lampes économiques qui vont consommer 14 watts en lieu et place des lampes incandescentes de 75 ou 100 watts ».

Le projet est financé par la Banque Mondiale. « Les



clients et la CEET elle-même ont fort à gagner dans ce projet financé par la Banque Mondiale, tant par la diminution de la consommation d'énergie, que par le règlement définitif du phénomène de baisse de tension relative à la forte demande d'électricité aux heures de pointe », explique-t-on au niveau de la CEET. Au cours de l'opération qui va se dérouler dans sa phase pilote dans toutes les agences CEET de Lomé, les clients de la CEET auront à échanger contre quatre lampes incandescentes, quatre lampes à basse consommation.

Dias MISSOKO

Figuration de la coalition « Arc-en-ciel » aux manifestations du CST LE CAR ET LA CDPA VEULENT S'ASSURER UNE VISIBILITE



Le coup de glas a été sonné par le Nouvel Engagement Togolais (NET), parti membre de la coalition « Arc-en-ciel », qui a, dans un communiqué publié avant les manifestations du CST des 21, 22 et 23 août, marqué son désaccord avec l'appel de la coalition « Arc-en-ciel » à ses militants pour rejoindre les marches suivies de sit-in à la place Déckon. Le NET par la voix de son président Gerry Taama a expliqué sa réaction par le fait que la décision qui émanait de la coalition « Arc-en-ciel » appelant au soutien de la marche du CST n'était pas une décision unanime, vu que l'unanimité a été adoptée comme mode de fonctionnement. La réaction du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), principal poids lourds de cette coalition ne s'est pas faite attendre. C'est

précisément au premier jour des manifestations des 21, 22 et 23 août organisées par le CST que Me Apevon, Président National du CAR a souligné devant les micros : « Ce que le NET a publié n'engage que lui. La décision que nous avons prises l'a été à l'unanimité ». Avant d'ajouter que seul le NET sait ce qu'il cherche en diffusant de telles informations. Unanimité ou pas, le torchon brûle déjà au sein de la toute nouvelle coalition et l'entente de façade proclamée il y a moins d'un mois, à la naissance de ce nouveau regroupement, fait place à une guerre froide qui ne dit pas son nom.

Sans doute que dans l'esprit des responsables de « Arc-en-ciel », les vieux démons de la représentativité ont fait surface. On se demande dès lors s'ils étaient sincères dans cette



intention de positionner des candidats communs aux prochaines législatives en vue de parvenir à une alternance à la tête de l'Etat en 2015. Ou bien il s'agissait simplement pour le CAR, peut être pour la CDPA aussi, de réunir dans leur poulailler le « menu fretin » des partis politiques laissés sur le carreau par le CST et se donner une certaine ampleur pour s'affirmer comme des poids lourds et lancer du coup un clin d'œil à on ne sait qui. Car, selon certaines indiscretions, le CAR aurait finalement signé l'acte constitutif du Collectif Sauvons le Togo. Nous n'en voulons pour preuve que l'absence des autres partis membres de la Coalition « Arc-en-ciel » à la marche de mardi où se sont illustrés Adjamagbo de la CDPA et Apevon du CAR.

Paul K.

Foire Internationale de Lomé LA 10^E ÉDITION PRÉVUE DU 23 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2012

La 10^e Foire Internationale de Lomé annonce déjà ses couleurs. La ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Bernadette Léguézim-Balouki et le Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) de Lomé, Johnson Kueku Banka ont lancé la campagne de promotion de la 10^e Foire Internationale du Togo programmée entre le 23 novembre et 10 décembre 2012. L'organisation de la Foire Internationale de Lomé a des implications positives sur tous les pans de l'économie togolaise, selon la ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé.

La foire de cette année sera une toute autre rencontre entre les exposants qui seront présents à Lomé entre Novembre et Décembre prochain. Il s'agira de « Be to Be » prévues entre les opérateurs économiques, exposants ou non. Ce qui va permettre à ceux-ci d'échanger durant une demi-journée sur leurs projets et services, les conditions de transaction et les formes de partenariat souhaités. « Cette 10^e édition se veut d'une grande maturité. Elle sera marquée du sceau du professionnalisme dans l'organisation des rencontres. C'est donc l'élément innovateur donnant



plus de places aux rencontres professionnelles », a relevé Mme Balouki qui a souligné d'autre part que le gouvernement vise à « faire de cette manifestation, une occasion pour les femmes et hommes d'affaires nationaux de développer davantage leur partenariat avec leurs homologues des pays frères et économiquement semblables de l'hémisphère sud, afin de tirer beaucoup plus de profits de leurs avancées technologiques. C'est pour cela que les pays de la sous-région ainsi que de l'Afrique centrale sont systématiquement invités à mobiliser, à sensibiliser

leurs opérateurs économiques ». Plusieurs secteurs de l'économie togolaise bénéficient des retombées de l'organisation de la Foire Internationale de Lomé. Il s'agit du secteur de l'emploi, des bâtiments et travaux publics, de l'hôtellerie et la restauration, de la douane et des impôts. « Il est temps de tout faire pour savoir exactement en terme de chiffres, quel est l'apport de cette activité sur l'économie nationale », a déclaré Johnson Kueku Banka qui attend pour cette 10^e édition un plus grand nombre de visiteurs.

Dias MISSOKO

Innovation dans la Sécurité Sociale au Togo

LA CNSS A DEMARRÉ UNE CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU CODE DE SECURITE SOCIALE



portant Code de la Sécurité Sociale au Togo, M. Koffi Kadanga WALLA précise : « Le nouveau Code de la Sécurité Sociale a pris en compte l'évolution sociologique de la société togolaise, la ratification par le Togo des conventions internationales et la nécessité d'une gestion judicieuses des prestations. Dans cette perspective, des innovations majeures ont été introduites. Il s'agit entre autres : de l'extension de la couverture sociale aux travailleurs indépendants, à ceux de l'économie informelle et aux ministres des cultes, de la redéfinition de la notion d'enfant en charge, de la suppression de la forclusion des droits à caractère viager, de la pension anticipée volontaire. Il s'agit aussi de la redéfinition de la notion de survivants, de l'égalité parfaite entre l'homme et la femme dans le cadre du bénéfice des droits de survivants etc. »

Cette campagne prendra diverses formes (séminaires d'information, sensibilisations à l'endroit des entreprises, communication par les médias et sensibilisation de proximité) et s'étendra sur toute l'étendue du territoire togolais.

Etaient présents à cette cérémonie de cette campagne d'information et de sensibilisation, qui veut une autre occasion de renforcement et de pérennisation du dialogue et de la confiance entre la CNSS et ses partenaires, des représentants des institutions comme le Conseil National du Patronat, de la Chambre du Commerce, l'INAM, la Caisse de Retraite du Togo, du CIPRES ; On y comptait également outre les membres du Conseil d'Administration de la CNSS et le Directeur Général du Travail et des lois sociales, des syndicalistes, des juristes et de nombreux travailleurs indépendants et du secteur informel.

Germain POULI

Le mardi, 21 Aout 2012, l'Hôtel EDA OBA a servi de cadre pour le lancement officielle de la campagne d'information et de sensibilisation des partenaires sociaux sur le nouveau Code de Sécurité Sociale et ses textes d'application. Cette cérémonie présidée par le M. Yacoubou HAMADOU, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale qui est revenu sur l'importance de cette cérémonie en précisant que : « La question de la sécurité sociale ne saurait constituer une chasse gardée pour un groupe de personnes car ce faisant, elle aurait échoué dans sa noble mission de protection des populations en général et des travailleurs en particulier. Il s'agit donc au cours de cette nouvelle phase qui s'ouvre de sensibiliser aussi bien les employeurs que les travailleurs sur leurs droits et leurs devoirs envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et inversement. Sur cette loi No 2011-006

Tourisme au Togo LE MINISTRE TCHAO PREND LE POULS DU SECTEUR

Le nouveau ministre du tourisme Christophe Tchao a eu une séance de travail avec les différents acteurs du secteur de tourisme togolais le 17 août dernier à Lomé. Une grande rencontre a réuni les cadres du ministère en plus des opérateurs économiques évoluant dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration dans le but de rechercher avec eux les dispositions idoines à prendre pour la relance du tourisme togolais. En effet, le secteur du tourisme est au ralenti au Togo depuis un certain temps. Situation que le Ministre Tchao veut changer avec l'élaboration d'un nouveau programme dit d'échanges sur les nouvelles exigences liées à ce secteur d'activité. La rencontre du ministre avec les acteurs du secteur du tourisme s'inscrit dans le cadre de ce nouveau programme qui aura pour mission de redynamiser le tourisme togolais.

Au cours de la rencontre avec les opérateurs du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, il a été question des difficultés liées à leur secteur d'activité et de voir quelles solutions il faut trouver à ces différentes difficultés. « Nous voulons relancer le tourisme qui a été par le passé un secteur pourvoyeur d'emplois et qui a fortement contribué à l'évolution de l'économie togolaise », a déclaré le ministre Christophe Tchao. Dans leurs approches de solutions, les différents acteurs du tourisme togolais ont proposé au gouvernement de libéraliser l'activité hôtelière et touristique au



Togo. Ils ont également préconisé au gouvernement à travers le ministère du tourisme de mettre en place une politique de formation d'une main-d'œuvre de qualité afin d'assurer des prestations de qualité aux clients.

La politique touristique mise en place par le gouvernement depuis des années semble avoir pris un coup et les infrastructures étatiques sont en dégradation et d'autres encore ne travaillent plus. Ce qui fait dire à un promoteur d'hôtel que « Les hôtels construits par l'Etat et qui restent aujourd'hui sans fonctionnement doivent être confiés aux privés en vue de leur rénovation et de leur exploitation pour le bien-être du pays et du secteur touristique ». D'autres opérateurs du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration ont aussi pointé du doigt le problème des taxes imposées au secteur. Ils ont exigé du gouvernement la diminution des taxes touristiques, le recensement des hôtels opérant sur le territoire togolais et l'imposition au secteur, de normes de qualité et de performance à atteindre. Pour eux l'Etat doit assigner aux acteurs du tourisme togolais des objectifs à atteindre.

Didier ASSOGBA

L'autre trouvaille du CST DES OBEISSANCE CIVIQUE

Que dit la Constitution Togolaise?

Depuis hier, le Collectif « Sauvons le Togo » tente sans succès de se convaincre qu'il vient de lancer un appel à la désobéissance civile. Certains hommes politiques aidés par des journalistes encore plus maladroits expliquent la désobéissance civile à leur manière. Quand certains disent aux populations de se rebeller comme ils peuvent contre l'autorité de l'Etat, d'autres s'amusent à donner des directives du genre, ne pas payer ses factures d'électricité ou fermer la porte au nez les agents des services publics quand ils débarqueront pour les prélèvement (exemple du débat d'hier jeudi sur radio LA LENDE avec les invités de Angèle KOUKPAKI). De quoi embrouiller totalement les quelques rares togolais qui voulaient se lancer dans cette nouvelle trouvaille du Collectif « Sauvons le Togo ». Votre journal pour apporter un petit éclairage à ses lecteurs reprend tout simplement la disposition constitutionnelle sur laquelle se fonde le Collectif « Sauvons le Togo »

L'Article 150 de la Constitution Togolaise dispose : « **En cas de Coup d'Etat ou de Coup de force, tout membre du gouvernement ou de l'Assemblée nationale a le droit et le devoir de faire face appel à tous les moyens pour rétablir la légitimité constitutionnelle, y compris le recours aux accords de coopération militaire ou de défense existants. Dans ces circonstances, pour tout togolais désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime, constituent le plus sacré des devoirs et le plus impératifs des droits. Tout renversement du régime constitutionnel est considéré comme un crime imprescriptible contre la nation et sanctionné conformément aux lois de la république.** »

Le cas que décrit le collectif n'a rien avoir avec l'article 150 de la constitution qui est plutôt en faveur du Président Faure Gnassingbé, des membres de l'Assemblée nationale et des autres institutions consacrées par la loi fondamentale de la République Togolaise.

La Rédaction

Quand politique rime avec ignorance et inepties ABASS KABOUA SURPRIS EN FLAGRANT DELIT DE MENSONGE

« A beau mentir qui vient de loin », nous dit l'adage. Mais cette fois-ci, deux habitants de cette contrée lointaine se sont retrouvés sur un même plateau de radio et chacun a pu tirer les leçons de cette mise au point faite par le confrère Peter Dogbé, reporter de RFI au Togo après les mensonges que le leader du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) rependait sur sa personne et son travail en rapport avec la Radio France Internationale. En effet, lors d'une émission, M. Abass Kaboua qui brandissait l'argument de la très forte mobilisation, plus de 1.000.000 de manifestants selon lui, comme point de satisfaction dans le bilan du CST, comme si ce que réclamait le CST était la mobilisation, s'est vu ramené à la réalité par un confrère qui prenait comme source la rfi qui ne mentionnait que 2000 manifestants. Ceci a suffi pour faire sortir le patron du MRC de ses gonds pour se lancer dans les excès qu'on lui connaît, allant jusqu'à traiter les journalistes, certains selon lui y

compris ceux qui représentent les média internationaux, de personnes qui se baladent en portant leur ventre à l'avant comme un drapeau. Il a poursuivi en soulignant le pouvoir que l'argent pouvait avoir sur les hommes et fini en affirmant qu'aucun journaliste de rfi n'a couvert les manifestations des 21, 22 et 23 août. Malheureusement pour lui, son mensonge n'a pas tenu le temps d'un clignement de paupière. Il a vu le confrère Peter Dogbé arriver dans la salle pour deux mises au point : « Dans le reportage que j'ai passé sur rfi, je n'ai pas mentionné de chiffres. Les chiffres avancés par la radio proviennent d'une agence de presse dont je me garde de citer le nom. Deuxième mise au point, je tiens à préciser à M. Kaboua que pas plus tard qu'hier, j'étais sur les lieux de la manifestation. ». Voilà qui est clair et qui devrait servir de leçon au tout puissant leader du MRC et lui rappeler cette leçon de vie : « le mensonge est un vilain défaut ».

Pablo ZOUBE

Le Civisme Aujourd'hui

LES BARRICADES ANARCHIQUES DEVANT LES MAISONS, ÇA DÉRANGE

Certains concitoyens se donnent désormais le droit de limiter le passage à leurs compatriotes. Ces togolais, le plus souvent propriétaires d'un domicile font leur loi devant leur domicile. Et le phénomène est très fréquent à Lomé surtout en période de saison de pluie. Ces togolais qui prennent tout y compris les rues qui passent devant leur maison comme leur propriété. C'est alors qu'ils se permettent de dresser des barricades pour dénier le droit de passer dans les rues aux autres togolais mettant du coup une confusion entre la propriété et la servitude.

Le phénomène est devenu une tendance et est observé surtout en période de pluie. Alors que d'autres concitoyens tentent de se frayer un passage dans les rues souvent inondées dans certains quartiers, l'on voit partout s'ériger aux côtés des bourbiers de nos quartiers divers barrages avec des bûches, des briques et de tout ce qui peut servir de barricades pour empêcher les usagers des rues et surtout les automobilistes de circuler librement. Certains propriétaires de maisons qui s'adonnent à cet acte évoquent l'insécurité environnementale de leur habitat, se targuant d'avoir effectué le remblayage et les opérations de salubrité et de sauvegarde de toute ou d'une partie d'une rue avec des fonds propres. Sur ce, ils s'estiment avoir un droit sur cette dernière.

De l'autre côté, on note la méconnaissance totale de la population des normes cadastrales et foncières de



notre République notamment le décret foncier du 24 juillet 1906. Il est ainsi important de rappeler à tout un chacun qu'on n'est que propriétaire de son domaine et que la jouissance de nos devantures et de nos rues n'est en fait qu'une servitude. Ceci étant, dresser une barricade devant son domicile constitue une entrave à la libre circulation des autres personnes. Une entrave qui tombe de ce fait sous le coup de la législation. En réalité, la loi n'autorise à occuper qu'un mètre de la devanture pour la construction des palettes de portail ou de garage. Il est alors nécessaire que les citoyens riverains de certaines voies inondables cessent de s'adonner à ces pratiques qui provoquent parfois des querelles et bagarres.

La Rédaction

AVIS DE PRE-QUALIFICATION D'APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT DU TERMINAL A CONTENEUR DU PORT AUTONOME DE LOMÉ



TOGO TERMINAL, filiale du groupe Bolloré, lance un avis de pré-qualification pour un marché de travaux d'extension et d'aménagement du terminal à conteneur existant du port de Lomé au Togo, qui est associé à la création d'un nouveau poste à quai de 450 m, en cours de construction. Le présent marché comprendra quatre lots de travaux.

- Lot n°1 « Génie civil » : couvrant les travaux de terrassements généraux et revêtement, assainissement eaux usées eaux pluviales, alimentation en eau potable et défense incendie, réseaux secs, clôtures et autres ouvrages de génie civil et équipements
- Lot n°2. « Electricité – centrale de production » : couvrant la fourniture et la mise en place des installations de production autonome d'énergie électrique.
- Lot n°3 « Electricité- Réseau de distribution » : couvrant les installations de distribution HT et BT, les installations d'éclairage et de sureté de la plateforme, les installations de raccordement au réseau de distribution local,
- Lot n°4 « Bâtiments » : couvrant le complexe de contrôle d'entrée-sortie du Terminal, le bâtiment d'exploitation, l'atelier ainsi que ses bureaux, un bâtiment personnel, une station de lavage,...etc.

Les soumissionnaires peuvent répondre soit sur l'ensemble des quatre lots, ou sur un ou plusieurs lots. Le Contrat pour ce projet sera basé sur les conditions de contrat de construction du type FIDIC. Ce projet est financé par le groupe Bolloré.

Peuvent être candidats à la pré-qualification, les entreprises ou groupements d'entreprises disposant d'une solide expérience dans l'exécution des projets similaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir à partir du **05 Août 2012**, un dossier de pré-qualification en formulant une demande écrite par e-mail en portant expressément la mention : **"TOGO TERMINAL-Port de Lomé-Travaux Terre-pleins – Demande de pré-qualification"** auprès d'ARCADIS, bureau d'ingénierie de BOLLORÉ:

Projet.Togo-Terminal@arcadis-fr.com

Les dossiers seront transmis aux candidats par voie électronique via e-mail. La langue du dossier de candidature et de l'ensemble de la correspondance est : **la langue française**. Les candidatures à la pré-qualification devront parvenir (en version numérique par Email doublée par une version papier) au plus tard le **07 septembre 2012**

Version papier à envoyer à : **Mr OUFFROUKH- ARCADIS**

9, avenue Réaumur-92354 Le Plessis-Robinson Cedex-France.



TOGO TERMINAL, subsidiary of Bolloré Group, issues a request for pre-qualifications for works concerning the extension and infrastructure development of the existing container terminal at Lomé, Togo, which is associated to the creation of a new 450m long quay currently under construction. The contract includes four work lots.

- Lot n°1 « Civil work » : ground improvement works, heavy duty paving, utility services, terminal surface drainage and sewage system, fire protection system, fences and other civil works and equipment.
- Lot n°2 «Electricity – Production unit »: including the provision and installation of autonomous electricity production units
- Lot n°3 «Electricity - Distribution network: including »: distribution facilities HT and LT, lighting and safety installations of the platform, connection facilities to the existing local electricity supply network.
- Lot n°4 « Buildings and associated works»: including the entry-exit terminal complex, operating building, staff facility building, the workshop with its offices, a washing station,...etc

Bidders can apply for all lots or only for one or more lots. The contract for this project will be based on the FIDIC conditions for construction contracts. The project is financed by Bolloré Group.

Contractors/ Joint Ventures, who have proven solid experience in the execution of similar projects, are invited to this pre-qualification.

Candidates interested may obtain the pre-qualification documents starting on 05 August 2012 by sending their request via e-mail indicating the following reference: **"TOGO TERMINAL-Port de Lomé -Travaux Terre-pleins- demande de pré-qualification"** to ARCADIS, Consulting Engineer for BOLLORÉ at the following e-mail addresses:

Projet.Togo-Terminal@arcadis-fr.com

In return, the documents will be sent to candidates electronically via e-mail. Submissions for pre-qualification and all communication shall be in **French language only**.

The dead line for submission of the pre-qualification documents (electronic format via e-mail+ one hard copy) is **07 September 2012**.

Hard copy to be sent to: **Mr OUFFROUKH-ARCADIS**

9, avenue Réaumur – 92354 Le Plessis-Robinson Cedex-France.

Pour une meilleure autonomie financière de la jeunesse togolaise CRE-TOGO21 REFUSE LA MANIPULATION SUICIDAIRE DES JEUNES PAR LES POLITIQUES

Porté sur les fonds baptismaux il y a deux semaines environ, le Mouvement de la Conscience Républicaine et d'Eveil pour le Togo du 21e siècle, CRE Togo21, a animé un point de presse le mercredi 22 août dernier à l'hôtel Acropolis-Lomé. Au cours de ce point de presse, les responsables de CRE Togo21 ont énoncé, de manière très explicite, les raisons qui les ont conduits à initier un tel mouvement dans un univers sociopolitique où cohabitent des centaines d'associations et de partis politiques. Parti du constat selon lequel la jeunesse togolaise est l'objet d'un marchandage et d'une manipulation accrue de la part des politiques de tout bord, CRE Togo21 se fait le porte parole d'une jeunesse beaucoup plus combative et friande de son autonomie, ce qui la libérera des méandres d'une politique dans laquelle elle ne se retrouve pas réellement. A cet effet, CRE Togo21 se donne un objectif : « combattre la pauvreté, l'attentisme du jeune togolais et lutter pour garder la paix dans notre pays ».

Pour les responsables de CRE Togo21, la jeunesse togolaise ne pourra réellement prospérer que si elle accepte de se retrousser les manches pour mettre sa main à la



pâte. A cet effet, elle devra comprendre qu'il n'existe pas de sot métier et chaque jeune togolais doit accepter de s'investir dans n'importe quel domaine à partir du moment où celui-ci parvienne à nourrir son homme. Il faut, selon la présidente de CRE Togo21, Mlle NGASSIBOU Alice que « le jeune togolais arrive à prendre exemple sur les riches hommes d'affaires à l'image de Bill Gates qui ont bâti leur fortune à partir de rien ».

La philosophie du Mouvement CRE Togo21 est toute simple : à partir du moment où le jeune togolais assure son autonomie, il ne sera plus à la solde des politiques et ne perdra plus sa vie dans un combat qu'il comprend à peine. Pour assurer son implantation effective, CRE Togo21 prévoit une série d'actions : tournois

de football, meetings éclatés dans les quartiers de Lomé, une sensibilisation à L'Université de Lomé et une manifestation géante au stade de Kégué le 22 septembre 2012. A l'heure où les rues de Lomé connaissent une ébullition, au moment où le Collectif Sauvons le Togo déverse des jeunes togolais dans les rues de la capitale et incite à la désobéissance civique par invocation de l'article 150 de la Constitution de la République Togolaise, CRE Togo21 a du pain sur la planche et se doit de prouver son efficacité en acceptant ce baptême de feu au bout duquel il pourra réellement se faire une identité et une place dans le monde associatif togolais.

Paul Katassoli

Football/Transfert ADÉBAYOR SAUVE DE NOUVEAU SA CARRIÈRE EN SIGNANT À TOTTENHAM

Ça y est ! Emmanuel Adébayor vient de signer un nouveau contrat qui est d'une grande importance dans sa carrière de footballeur professionnel. L'attaquant international togolais a paraphé un contrat de trois ans avec les Spurs de Tottenham. Le montant du transfert du joueur n'a pas été révélé mais il s'agit d'un compromis entre le joueur, son ancien club Manchester City et les dirigeants de Tottenham. Le club londonien a racheté les deux dernières années de contrat de l'attaquant togolais qui lui avait été prêté la saison passée où il a fait 37 apparitions pour réaliser 18 buts toutes compétitions confondues. Le joueur portera les couleurs de Tottenham cette saison, pas en tant qu'un joueur prêté mais un joueur officiel du club. Le contrat de trois ou quatre ans, c'est selon, a été signé le mardi 21 août dernier dans la capitale londonienne. Adébayor qui est confronté à un dilemme au niveau de Manchester City n'avait que faire que d'accepter son transfert à Tottenham classé quatrième à l'issue de la saison dernière grâce aux 18 buts qu'il a réussi à marquer pendant qu'il était en prêt dans ce club.

A la fin de la saison dernière, Adébayor avait envie de retourner au sein de l'effectif du club de Manchester City, champion d'Angleterre en titre. Mais sa guéguerre avec Roberto Mancini était si profonde qu'il lui a été signifié de trouver un nouveau club au risque d'évoluer au sein de l'équipe réserve du club. Ce qui n'a pas plu au joueur qui avait donné son accord de principe depuis le début du mois de Juillet pour rester à Tottenham. Lorsque les négociations avaient commencé par buter sur la question de l'argent, plusieurs acteurs ont exprimé leur inquiétude pour l'avenir de la carrière du togolais. Mais tout est bien qui finit bien et Adébayor est maintenant avec les Spurs. Adébayor a joué toute la saison passée pour le club londonien et a fait une bonne impression. Tous les observateurs du football ont été unanimes à reconnaître que le Togolais est et reste un grand joueur au vu de ses performances avec Tottenham au cours de la saison écoulée. L'attaquant togolais a marqué en tout 18 buts en championnat. Il a joué avec d'autres joueurs et s'est



parfaitement intégré dans le club. Il a décidé de poursuivre l'aventure avec le club vu qu'il y a un nouveau projet avec le coach André Villas Boas qui vient de prendre le club. Voilà qui vient d'être fait. Adébayor aura désormais un temps de jeu considérable comme il le souhaite. « Je suis de retour!!!! Tottenham, c'est ici que je suis venu !! J'ai faim de marquer des buts... Get ready », a-t-il déclaré.

La signature du joueur à Tottenham peut-être interprétée comme une décision de sauvetage de sa carrière. On se souvient que depuis son transfert d'Arsenal en 2008 vers Manchester City, le togolais a connu des hauts et des bas. Joueur important de Man City avant l'arrivée du coach Mancini avec un salaire important, Adébayor a eu toutes les peines du monde avec cet entraîneur. Ce qui lui avait coûté une demi-saison avant qu'il ne soit prêté au Real Madrid pendant six mois. Le début de la semaine dernière n'a pas été non plus sans problème pour lui. Adébayor avait passé plusieurs journées à la maison avant d'être prêté à Tottenham pour toute la saison. Adébayor qui a toujours faim du temps de jeu a choisi là où il peut continuer sa carrière de footballeur, loin des problèmes de personnes et des caractères. Espérons que Tottenham lui sourira comme Arsenal.

Didier ASSOGBA

Difficile lutte contre la vente illicite du carburant ET SI ON FORMALISAIT TOUT SIMPLEMENT LE SECTEUR...



Au cours de l'exercice du premier gouvernement de Houngbo, le Ministre de la sécurité et de la protection civile d'alors Mohamed Atcha Titikpina avait mis sur pied deux opérations. L'une, baptisée « opération entonnoir 1 », avait pour mission de lutter sinon de combattre la surcharge sur nos routes. L'autre, « opération entonnoir 2 », à laquelle nous nous intéressons particulièrement dans cet article, est celle qui interdit la vente de l'essence frelaté connu généralement sous le nom « boudè ». Si la première opération avait eu l'assentiment de presque toute la population à l'exception de certains conducteurs véreux même avec l'augmentation des tarifs de façon délibérée qui s'en est suivie, la seconde a peiné à avoir l'adhésion du peuple étant donné le rôle et les services que le carburant rend aux différents usagers de la route sans distinction de rang, de fonction ni de classe sociale.

Les vendeurs de ce carburant ont vu leur table de vente détruites et embarquées par les forces de l'ordre dans les premiers jours qui ont suivi l'annonce de cette opération. Malgré cela, ils ont confectionné en un temps record de nouvelles tables qui aussi finiront dans les voitures des corps habillés avec le temps. Considérée comme une activité normale dans les pays voisins, la vente de l'essence frelatée est devenue un vrai commerce « illicite » au Togo où ce carburant est purement et simplement retiré aux grossistes ou détaillants surpris en flagrant délit de vente. Cependant, l'effort déployé par les policiers et les gendarmes pour mettre fin à ce commerce n'a guère effrayé les acteurs du secteur. Peu d'entre eux ont abdicqué. Rapidement la grande majorité qui tient encore le coup a développé des codes et des symboles avec leurs clients qui sont pour la plupart des conducteurs de taxi-moto. Une simple bouteille vide au bord de la route sur une brique suffit pour indiquer un point de vente dont seul le vendeur connaît le lieu du stock de son carburant qu'il fait sortir en cas d'achat. Cette stratégie nous prouve alors que l'homme est très créatif et est capable de tout faire pour défendre ses intérêts.

Pour l'heure, le bilan de l'« opération entonnoir 2 » est marqué par un échec retentissant. Les vendeurs de « boudè » ne sont pas du tout prêts à abandonner cette activité qui constitue leur gagne pain. On voit même des élèves rentrer dans cette vente pendant les vacances. De l'autre côté, on sent la fatigue des forces de l'ordre qui n'arrivent toujours pas à réussir leur mission. Une mission qui joue d'ailleurs en leur défaveur pour le fait qu'ils sont aussi de grands consommateurs de ce carburant frelaté. La lutte contre la vente illicite du carburant est donc un éternel recommencement entre les forces de l'ordre et les vendeurs. La solution pour tous serait une organisation du secteur avec des cartes d'importateurs et d'opérateurs économiques délivrées aux différents acteurs. Ceci permettra de mieux contrôler ce secteur générateur des plus grands incendies dans notre pays. Ce serait également d'assurer une entrée de fonds qui ne serait pas de trop dans l'économie du pays par les impôts et taxes que ce secteur va générer. Mieux encore la formalisation de ce secteur permettra d'offrir à tous ces jeunes qui exercent dans l'illégalité des emplois fixes, histoire de pallier tant soit peu au mal épineux du chômage qui gangrène nos sociétés africaines. Le gouvernement a donc tout intérêt à prendre exemple sur plusieurs pays de la sous région où vendre du carburant de rue n'est pas un crime. Quant à l'« opération entonnoir 1 » qui combat la surcharge, nous reviendrons dans l'une de nos prochaines parutions.

London KAWANA (stagiaire)

Le magazine Forbes publie son top 100 LES TROIS AFRICAINES LES PLUS PUISSANTES DU MONDE



Le magazine économique américain Forbes organise chaque année un classement des cent femmes les plus puissantes du monde. Pour l'édition 2012, trois Africaines figurent au classement. Afrik.com vous propose un petit tour d'horizon de ces "super women".

Joyce Banda, présidente du Malawi
La présidente du Malawi, Joyce Banda, est la femme africaine la mieux classée par le magazine Forbes. Elle figure en 71e position dans le Top 100. Quatrième chef d'Etat de cette petite République, Joyce Banda a été élue en avril. Agée de 62 ans, c'est une militante de la cause féministe et une éducatrice confirmée. Elle a également été vice-présidente du pays en 2009, après avoir occupé le poste de ministre des Affaires étrangères, et celui de ministre de la Femme et l'Enfance. Le grand public la connaît pour son combat contre la criminalisation de l'homosexualité et son refus d'accueillir au Malawi le président soudanais Omar el-Béchir, sous le

coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI).

Ngozi Okonjo-Iweala, ministre des Finances du Nigeria

Ngozi Okonjo-Iweala (57 ans), la ministre des Finances du Nigeria, arrive en 81e position. Combattante acharnée contre la corruption, elle est entre autres connue pour avoir libéralisé l'économie nigériane et contribué à son rapprochement avec les Etats-Unis. Enfin, elle a permis l'effacement, par les créanciers du Nigeria, d'une dette de 18 milliards de dollars. Numéro deux de la Banque mondiale de 2007 à 2011, elle avait disputé la présidence de cette institution à l'Américain-Coréen Jim Yong Kim au mois d'avril. Un combat qu'elle a finalement perdu malgré ses compétences, reconnues par de nombreux économistes.

Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Liberia

Enfin, la présidente libérienne, Ellen Johnson Sirleaf (73 ans), occupe le 82e rang du classement. A la tête du

pays depuis janvier 2006, c'est une économiste formée aux Etats-Unis. Sortie de l'ombre lors de l'élection présidentielle, en battant le ballon d'or africain Georges Weah, elle est surtout la première femme élue au suffrage universel à la tête d'un Etat africain. Prix Nobel de la Paix en 2011, elle avait été réélue, malgré les controverses, à la présidence de la République quelques jours plus tard. L'an dernier, elles étaient quatre à faire partie du prestigieux classement. Ainsi, si Ellen Johnson Sirleaf et Ngozi Okonjo-Iweala étaient déjà citées, Maria Ramos, patronne du groupe de banques sud-africaines Absa, filiale de Barclays, et Nonkululeko Nyembezi-Heita, à la tête d'ArcelorMittal en Afrique du Sud, y figuraient également.

Avec des critères comme l'argent, la présence dans les médias et l'influence politique, le classement Forbes, bien que prestigieux, peut être contesté. Adoptant de plus un point de vue occidental, surtout américain, il n'offre ainsi qu'une certaine vision du monde. Une vision qui ne saurait bien sûr remettre en question l'importance de certaines femmes africaines, comme par exemple Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine, ou encore Fatou Bensouda, Procureure de la CPI.

Afrik.com

Qui peut arrêter Yahya Jammeh? L'AFRIQUE PRÉPARE SA RENTRÉE POLITIQUE, LA GAMBIE PRÉPARE SA RENTRÉE MORTUAIRE

Tout doit disparaître! Ou plutôt "Tout le monde doit disparaître", dans le couloir de la mort gambien. Yahya Jammeh organise son nettoyage carcéral de printemps, mais à la fin de l'été. Au programme: déstockage massif dans les cellules de condamnés à l'exécution, solde sur la vie humaine, promotion sur des cachots de 10m2 prochainement vacants et à prix imbattable, vide-grenier funèbre sur les frusques d'apprentis-cadavres...

Après le Kärcher, Jammeh pourrait être reconnu comme le spécialiste du nettoyage en profondeur des prisons. En effet, en ce jour de fête qui clôturait le récent jeûne musulman, ce n'est pas à un sacrifice animal qu'invitait le président gambien. Ce satrape qui prétend redonner la vie aux mourants, sait aussi convoquer la mort.

Le 20 août, dans une adresse à la Nation diffusée en boucle, le croque-mort gambien déclarait vouloir rayer de la liste des vivants, d'ici le milieu du mois de septembre, tous les condamnés à la peine capitale. Argument de cette subite poussée de fièvre présidentielle: il n'est pas question que le gouvernement «permette que 99% de la population soit prise en otage par des criminels». (...)

Damien Glez et Slateafrique.com

En attendant un décompte exhaustif des promis au cimetière, la liste des presque morts s'élèverait à une cinquantaine de personnes. 47 selon un premier calcul de l'Agence France Presse. Parmi les condamnés figureraient d'anciens responsables sécuritaires. Car si la violence institutionnalisée ne surprend plus dans ce petit pays encastré dans le Sénégal, il est également de notoriété publique qu'elle a des relents politiques.

Depuis le début de la semaine, le «pays des droits de l'Homme» et de Robert Badinter essaie de prendre Yahya Jammeh en défaut. Les autorités françaises rappellent que la Gambie applique, depuis 1981, un moratoire de fait sur la peine de mort et qu'à ce titre, elle ne doit pas exécuter les sentences de ce type. La France demande explicitement à la Gambie de commuer toutes les condamnations à la peine de mort en peines de détention, au titre de la «dignité humaine».

Un tiers des pays africains a aboli la peine de mort

Dans le monde, 139 États sont aujourd'hui abolitionnistes

ou ont adopté un moratoire de fait. En Afrique, de nombreux pays sont alignés sur la position théorique de la Gambie, celle qui consiste à ne plus appliquer la peine de mort, sans la supprimer du code pénal. Parmi ces nations se trouvent des pays aux cultures aussi différentes que l'Algérie, le Cameroun, le Ghana, le Kenya ou le Liberia. Dans cette liste figure également le Mali où les châtiments corporels les plus extrêmes tendent toutefois à revenir à la mode...

Un tiers des pays africains a carrément aboli la peine de mort: le Sénégal voisin de la Gambie, mais aussi l'Afrique du sud, l'Angola, le Burundi, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Guinée-Bissau, le Mozambique, la Namibie, Maurice, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe ou le Togo. Le Bénin et le Gabon sont abolitionnistes depuis l'année dernière.

Il est à noter que la Gambie est un cas rare de pays revenu sur l'abolition. Pionnier en Afrique de l'Ouest, le pays renonçait à la peine de mort dès 1981. Mais Yahya Jammeh, arrivé au pouvoir en 1994, rétablit cette peine capitale en 1995, pour les crimes de meurtre et de trahison. Arme de dissuasion? Les observateurs font remarquer que les assassinats n'ont jamais pullulé comme aujourd'hui. Et à propos de la haute trahison, la Gambie recense, depuis cette date, quatre tentatives avérées de putschs.

Par ailleurs, de récentes modifications légales élargissent progressivement le champ d'application de la condamnation à mort. La nouvelle loi gambienne stipule qu'est passible de la peine capitale toute personne surprise avec plus de 250 grammes de cocaïne ou reconnue coupable de trafic humain.

Vous qui souhaitez transporter de la "poussière d'ange", soignez le conditionnement de vos colis comme celui de vos bagages quand vous prenez l'avion. 249 grammes et vous échapperez à la grande faucheuse. Pourtant, les principes de la constitution gambienne excluent la peine de mort pour les infractions qui n'ont pas entraîné le décès d'une autre personne. Doit-on comprendre que la mort est inéluctable si l'on consomme 250 grammes de cocaïne à chaque petit déjeuner?...

Damien Glez et Slateafrique.com

Afrique du Sud : HOMMAGE NATIONAL AUX 44 MORTS DE LA MINE DE MARIKANA



Ce jeudi 23 août, dans le Nord-Ouest de l'Afrique du Sud, le site minier de Marikana accueille une cérémonie d'hommage aux 44 mineurs victimes la semaine dernière de l'assaut des forces de l'ordre pendant le bras de fer entre les grévistes et la direction. Dans le cadre d'un deuil national, aujourd'hui, place au recueillement, en l'absence pour l'instant de Jacob Zuma.

Ce jeudi 23 août, la cérémonie officielle est supposée commencer en fin de matinée. Selon l'entreprise qui s'occupe des installations, près de 70 000 personnes seraient attendues. Des cérémonies commémoratives sont organisées dans quinze autres mines de la région.

Les corps des victimes ayant été rapatriés dans leur famille respective, souvent loin de la mine de Marikana, il n'y aura donc pas de funérailles collectives. La plupart des grévistes tués étaient des travailleurs migrants et venaient de la province du Cap-Oriental, dans le Sud du pays.

Une semaine après le drame ayant causé la mort de 44 personnes dont 34 grévistes, le choc est toujours présent dans les esprits. Des cérémonies et des prières ont donc lieu un peu partout en Afrique du Sud. Dans la région, où la question des salaires n'est toujours pas réglée et où la colère prend de l'ampleur, la journée va se dérouler sur fond de tensions sociales. En effet, les ouvriers de deux autres mines sont en grève depuis hier mercredi pour obtenir de meilleurs salaires.

L'absence de Jacob Zuma

Dans un climat plutôt hostile, mercredi 22 août, le président sud-africain Jacob Zuma s'est rendu auprès des grévistes hospitalisés. Il est venu dans le but de s'adresser aux mineurs et de leur assurer que leurs paroles avaient bien été entendues et comprises par sa personne. Une action qui arrive trop tard, pensent beaucoup d'entre eux car il n'a pas su empêcher l'irréparable et n'a pas évoqué de promesse d'augmentation concernant leurs revenus.

Les neuf ministres chargés, au sein d'un comité, de résoudre la crise ainsi que les leaders religieux et les chefs traditionnels des communautés aux alentours de Marikana sont attendus pour la cérémonie officielle. Mais pour l'instant, la présence de Jacob Zuma n'a pas été confirmée, il ne sera donc certainement pas présent.

Enfin, Julius Malema, le jeune trublion exclu du Congrès national africain (ANC), pourrait organiser une autre cérémonie, également à Marikana.

Afrik.com

Accord Sénégal-UA HABRÉ SERA JUGÉ AU SÉNÉGAL PAR UN TRIBUNAL SPÉCIAL

Le Sénégal et l'Union africaine ont signé mercredi 22 août à Dakar, la capitale sénégalaise, un accord sur la création d'un tribunal spécial pour y juger l'ex-président tchadien Hissène Habré.

« A travers l'accord, nous réglons la procédure par laquelle le procès doit se tenir. Nous nous acheminons directement vers l'ouverture de l'instruction. Il n'y a plus d'obstacles », a déclaré à la presse, Mme Aminata Touré, ministre sénégalaise de la Justice.

L'ancien dictateur tchadien Hissène Habré (70 ans) vit à Dakar depuis son éviction du pouvoir en 1990 par Idriss Déby. Il est accusé d'être l'instigateur de plusieurs milliers d'assassinats politiques et de torture systématique commis pendant les 8 années de son règne (1982 à 1990). « Ceci est un grand pas, nous marquons une étape décisive vers un procès équitable. Nous avons perdu beaucoup de temps, mais l'essentiel est en train d'être fait. Nous nous acheminons résolument vers la tenue d'un procès tant attendu. (...)



Nous sommes en train d'écrire une nouvelle page du droit international et c'est à l'honneur de l'Union africaine », a ajouté Mme Touré.

M. Habré est poursuivi suite à des milliers de plaintes déposées dans plusieurs pays dont la Belgique. En juillet 2006, alors que la Belgique demandait son extradition, l'Union africaine (Ua) avait donné mandat au Sénégal de le juger « au nom de l'Afrique ». La Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, saisie par la Belgique en février 2009, avait ordonné en juillet à Dakar de poursuivre « sans aucun autre délai » Hissène Habré ou de l'extrader

AfriSCOOP



INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!

FACTURATION AU VOLUME

FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j



**FACTURATION
AU VOLUME**
Pour des débits de connexion
supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)

illico
le fixe sans fil

**FACTURATION
À LA DURÉE**
Pour des débits de connexion
jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg